

PROJET DE RESTRUCTURATION CENTRAL TELEPHONIQUE FRANCE TELECOM BORDEAUX

NOTICE DE PRESENTATION

CONTEXTE DE LA DEMANDE

L'opérateur historique France Télécom occupe une parcelle située au Sud Est de la Place de la Victoire donnant à l'est au n° 28 de la rue Louis Liard et à l'ouest sur l'impasse Soubiran sur laquelle est implanté le Central Téléphonique Bordeaux Aquitaine.

Cet équipement, dans lequel aboutissent les lignes téléphoniques de 30 000 abonnés, dont notamment des structures hospitalières, occupe deux bâtiments qui abritent des locaux techniques (arrivées des câbles, répartiteur, dégroupage et liaisons) et des bureaux.

Le premier bâtiment est un immeuble typique de l'architecture des Postes et Télécommunication de la première moitié du 20ème siècle donnant sur la rue Liard. La façade présente des lignes verticales en briquettes et les tables décorées de mosaïques, du modèle décoratif employé à l'époque. Les grilles portent l'inscription PTT.

Le second est implanté perpendiculairement au premier à l'arrière.

Pour assurer le maintien et le développement de son activité d'opérateur téléphonique, service d'intérêt général pour la collectivité, France Télécom projette la recomposition et la mise aux normes de ses bâtiments.

DESCRIPTIF DU PROJET DE CONSTRUCTION

Le projet de réhabilitation des bâtiments appartenant à France Telecom vise à créer des bureaux pour accueillir environ soixante salariés. Il s'agit de :

- mettre en conformité des espaces peu utilisés
- rendre les bureaux accessibles aux personnes handicapées
- créer des sanitaires accessibles aux personnes handicapées
- créer des espaces de convivialité au sein du bâtiment de bureaux
- réorganiser les espaces extérieurs : aménager une véritable entrée
- procéder à la réfection des façades sur cour.

La réhabilitation des bâtiments et l'aménagement de bureaux rendent nécessaire la construction d'une circulation verticale à l'articulation des deux bâtiments.

La constructibilité inscrite dans le document d’urbanisme actuelle rend impossible ce projet de construction.

Pour autant, le projet de cette extension n’a pas d’impact sur la qualité patrimoniale de la construction protégée et permet au contraire de la mettre en valeur en favorisant son réinvestissement par l’aménagement de nouveaux bureaux.

Ce projet contribue aux objectifs de la ville de Bordeaux pour la préservation de son patrimoine et son intégration dans le projet urbain. Il améliore la mixité fonctionnelle du quartier, rapproche l’habitat de l’emploi, et participe à l’entretien et la restauration du patrimoine bâti.